

Bujumbura, le 11 novembre 1974.

---o0o---

23-11-1974  
D. 72  
N° 482

N° 560/731

A Monsieur le Procureur de la République  
(TOUS)

*Gitega*

Concerne : Immeubles ayant appartenu aux  
condamnés des événements  
d'avril-mai 1972.

Monsieur le Procureur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu de reprendre la liquidation des immeubles saisis lors des événements d'avril-mai 1972, conformément aux instructions contenues dans mes lettres antérieures dont je vous rappelle ci-dessous les références :

- n° 560/153 du 29 mars 1973 de mon prédécesseur, Son Excellence le Ministre de la Justice Gabriel MPOZAGARA.
- n° 616/RMP 48.229/BUJA du 8 août 1973 du Procureur Général de la République.

J'aimerais que toute contestation me soit soumise pour la trancher au sein d'une commission que je vais créer au lieu de prendre des mesures qui pourraient engager la responsabilité de l'Etat.

En outre, pour la ville de Bujumbura, j'aimerais que le Procureur de la République procède par étape selon des modalités que je lui entretiendrai.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,  
GARDE DES SCEAUX,

*Philippe Minani*  
Philippe MINANI.

COPIE CONFORME A :

- Monsieur le Substitut  
du Procureur Général  
à BUJUMBURA.